



PROCES-VERBAL DU 5 JUIN 2014 A 20H00 A LA BIBLIOTHEQUE DE L'ESPLANADE

Présidence : Madame Chantal Landeiro

La Présidente ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité par tous les membres présents.

La Présidente souhaite la bienvenue à Mme Antonella Salamin nouvelle représentante des autorités locales qui a été élue par le Conseil Intercommunal de l'AISE le 10 avril 2014 afin de remplacer M. Charles Rolaz, démissionnaire.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal du 20 février 2014.
4. Lecture de la correspondance reçue.
5. Point de situation de la part de la Direction.
 - a) Règlement.
 - b) Divers.
6. Point de situation de la part de l'AISE.
7. Divers et propositions individuelles.
8. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 13 membres.

Sont excusés : M. Menoud Philippe, M. Patrick Siegenthaler, M. Thomas Vonaesch

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

2. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.





3. Approbation du procès-verbal du 20 février 2014:

Mme Susanna Swann souhaite modifier la phrase en page N°3, point N°7, paragraphe N°5 de la manière suivante : Mme Susanna Swann annonce qu'elle a été approchée par une des membres de l'Association des parents d'élèves au sujet du harcèlement à l'école.

Cette modification enregistrée, le procès-verbal du 20 février 2014 est accepté à l'unanimité tel que présenté et la Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

4. Lecture de la correspondance reçue

Pas de communication.

5. Point de situation de la part de la Direction

a) Règlement

M. Julien Wettstein annonce que le nouveau règlement est en cours de signature à la DGEO (Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire).

Ce nouveau règlement sera imprimé et distribué le 1^{er} août 2014.

Par ailleurs, le nouveau règlement sera disponible sur le site Internet de l'Esplanade : www.esplanade-begnins.ch.

M. Julien Wettstein remercie les membres du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade d'avoir accepté de travailler sur ce règlement puis de l'avoir accepté.

Comme ce nouveau règlement le permet, un Conseil des élèves sera probablement créé durant l'année scolaire 2014-2015.

Selon le nouveau règlement, les téléphones portables devront être éteints à l'entrée du bâtiment scolaire, le « mode avion » n'étant plus toléré. L'interdiction d'utiliser un téléphone portable devrait normalement être aussi appliquée durant les camps scolaires, cependant, il est possible que les élèves soient autorisés à utiliser leur téléphone durant une ou deux heures en fin de journée mais cela doit encore être défini par la Direction.





b) Divers

Mme Susanna Swann demande des détails quant à la mise en place des pôles HarmoS car les parents ne connaissent pas clairement le lieu d'enclassement de leurs enfants ce qui les empêche d'organiser l'accueil parascolaire.

M. Julien Wettstein répond que cette nouvelle organisation sera mise en place en deux temps. Cependant, il y aura toujours des villages « tampons » afin de pouvoir équilibrer les effectifs. L'enclassement est un processus qui dure entre 3 et 4 mois et il faut savoir qu'entre 85% et 90% des demandes de parents peuvent être prises en considération. L'enclassement final sera connu après les différents conseils de classes qui se tiendront durant la semaine du 20 au 25 juin 2014.

Dès que l'enclassement sera terminé, les classes seront créées par la Direction puis un courrier sera envoyé aux parents le 29 juin 2014 afin de les informer de l'enclassement définitif de leur(s) enfant(s).

M. Julien Wettstein annonce que la Direction reçoit un nombre considérable de demandes de parents. Certaines demandes ne sont pas recevables et ne peuvent pas être acceptées par la Direction.

La Présidente demande si, suite à l'introduction des pôles HarmoS, le « groupe classe » sera respecté ou si les élèves seront tous séparés ?

M. Julien Wettstein répond que pour des raisons pédagogiques le « groupe classe » sera, autant que possible, respecté.

En ce qui concerne le parascolaire, il existe une loi (art 63 de la LEO) dont M. Julien Wettstein donne lecture.

La Présidente rappelle que les deux structures d'accueil de nos Communes sont des structures communales privées tout comme les cantines du primaire. L'Abricroque (structure d'accueil de Bassins) organise des transports dans les différents villages et il ne faut pas hésiter à contacter cette structure pour les élèves scolarisés dans les villages « du haut ». A ce jour, les Communes n'ont aucune obligation de mettre en place des structures d'accueil parascolaires dans tous les villages, puisque l'article 63 a) de la Constitution est en débat entre l'Etat et les Communes.





M. Julien Wettstein annonce que la Direction des écoles se retrouve, une fois de plus, dans une situation difficile avec l'AISE. La prochaine rentrée scolaire ne pourra peut-être pas être assurée à cause d'un manque de locaux.

6. Point de situation de la part de l'AISE :

La Présidente annonce que le 3 juillet 2014 à 20h00 à Duillier aura lieu le Conseil Intercommunal de l'AISE. Un préavis pour l'harmonisation des cantines devrait être présenté par le Comité de Direction de l'AISE.

Le nouveau règlement du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade sera présenté sous forme de préavis lors de ce Conseil Intercommunal puis envoyé au SECRI pour validation finale.

La Présidente rappelle l'accident de la circulation qui s'est produit à Le Vaud. Elle informe les membres que, suite à cet accident, la Commune de Le Vaud a mis en place une nouvelle organisation pour accueillir les minibus. Il faut noter que d'autres Communes ont déjà fait des aménagements pour la sécurité des enfants.

Mme Susanna Swann annonce que l'Association de parents d'élèves est très satisfaite des modifications effectuées par les Communes pour la sécurité routière des enfants.

Mme Susanna Swann demande si l'organisation des transports sera toujours sous forme de minibus ou si tous les élèves seront transportés dans des grands bus ?

La Présidente répond que l'organisation des transports pour l'année scolaires 2014-2015 n'est pas encore définie. Cependant, pour l'année scolaire 2015-2016, les élèves de 1H-4H devraient être transportés en minibus et les élèves de 5H-8H devraient être transportés dans des grands bus.

7. Divers et propositions individuelles :

Mme Nathalie Bandi demande si une surveillance plus accrue sera organisée dans les cantines ?

La Présidente répond que, sur le site de Begnins, un nouvel employé a été engagé pour surveiller les élèves en salle. La Présidente rappelle que l'école est dans une phase de transition et que les élèves de 8H ne seront plus à Begnins dès la mise en place des pôles HarmoS.





Mme Nathalie Bandi demande ce qu'il en est pour les élèves fréquentant la cantine de Vich ?

La Présidente répond que les élèves de 7H qui se rendront à Vich seront des élèves qui n'auront pas connu la liberté de Begnins, dès lors, ceux-ci devraient mieux s'adapter à la cantine de Vich. Le Comité de Direction a demandé à la Commune de Vich de prendre des mesures afin d'organiser une surveillance des élèves comme dans les autres cantines de l'arrondissement.

La Présidente rappelle que la Commune de Begnins a beaucoup de problèmes pour gérer les déchets produits par les élèves durant la pause de midi. Elle propose aux membres présents de faire passer un message aux enfants afin de les sensibiliser à cette problématique.

La Présidente rappelle l'existence du parc Jura vaudois qui organise des animations pédagogiques ainsi qu'AGORA VAUD qui organise des rencontres avec les personnes âgées.

La Présidente rappelle que le Conseil d'Etablissement de l'Esplanade dispose d'un budget pour organiser un événement (bal, brocante etc...).

M. Julien Wettstein rappelle que la Direction des écoles rencontre beaucoup de problèmes à cause des téléphones portables, des réseaux sociaux et autres sujets divers. C'est pourquoi diverses actions de prévention seront organisées durant l'année scolaire pour les élèves dès la 5H.

11. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

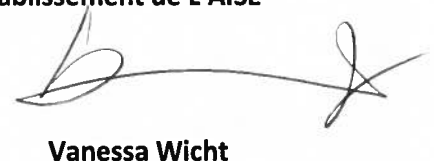
- **13 novembre 2014 à 20h00 au bureau de la Direction de l'Esplanade à Begnins.**
- **5 mars 2015 à 20h00 au bureau de la Direction de l'Esplanade à Begnins.**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir.

La séance est levée à 21h20.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE


Chantal Landeiro


Vanessa Wicht

